





## **BULLETIN D'ADHÉSION V.R.T.**

## **SAISON 2022 / 2023**

NOM : Pré	nom :	□ M □ F
Date de naissance ://	(	Catégorie sportive (ne pas compléter)
Nationalité :		
E-mail :	Téléphone :	
Adresse :		·····
Viroflay Running Trail (VRT) se réserve le droit d'utiliser votre image à des fins de communication ou de promotion de l'association ou pour des événements organisés par elle. Conformément à la Loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à Viroflay Running Trail, 4 rue du Général Galliéni, Bât.A, 78220 Viroflay. Seuls l'association VRT et les événements pour lesquels l'association VRT est engagée sont destinataires des informations que vous lui communiquez.		
Effectuez le règlement de la cotisation (*)  (*) Cochez la ou les options choisies  (ou possibilité de règlement par chèque à l'ordre de Viroflay Running Trail)  Base inscription (3 séances)  (ou possibilité de règlement par chèque à l'ordre de Viroflay Running Trail)  Mercredi (avec entraineur, sur piste)  Vendredi (avec entraineur, en forêt)  Dimanche (endurance forêt en groupe)  Supplément Licence FFA Loisir (Athlé Running)  Supplément Licence FFA Compétition (Athlé Compétition)  de préférence par virement bancaire (demande RIB via mail ci-dessous)  (ou possibilité de règlement par chèque à l'ordre de Viroflay Running Trail)  110 €  Supplément Licence FFA Loisir (Athlé Running)  + 63 €  Supplément Licence FFA Compétition (Athlé Compétition)		
Avoir  Signature de l'adhérent (obligatoire) : (ou du responsable légal pour les adhérents mineurs)	TOTA	AL: €
Nota: Les frais d'inscription ne sont remboursables qu'en cas de force majeure.		

## Certificat médical

- CAS n°1 : Nouveaux adhérents VRT, ou non-licenciés en 2021-2022, ou licenciés 2021-2022 dont le certificat médical a déjà servi pour 3 licences consécutives

**Joindre un certificat médical original** (obligatoire) de <u>moins de 3 mois</u>, autorisant la pratique de la course à pied / de l'athlétisme <u>en compétition</u>). *licenciés 2021-2022, vous pouvez charger directement le certificat médical sur votre espace licencié.* 

- CAS n°2 : Licenciés 2021/2022 (dernier certificat délivré au plus tôt au 1<sup>er</sup> septembre 2020) : Complétez en ligne le questionnaire médical, depuis votre espace licencié

NB : Si vous répondez oui à l'une des questions ou si vous ne souhaitez pas compléter ce questionnaire, joignez obligatoirement un nouveau certificat médical.

**Bulletin** complété à envoyer, accompagné (le cas échéant) du **certificat** / du **règlement** à :

Viroflay Running Trail Bâtiment A 4 rue du Général Galliéni 78220 VIROFLAY

ou par mail à <u>viroflayrunningtrail@gmail.com</u> avec demande de RIB pour virement

Prendre la **licence** de la Fédération Française d'Athlétisme est vivement recommandé par l'association V.R.T.. Son principal avantage est de comporter une **assurance** couvrant tous les risques liés à la course à pied. Elle facilite les inscriptions aux compétitions. Tout certificat délivré après le 1<sup>er</sup> septembre est valable 3 ans pour le renouvellement de la licence.

La licence loisir est ouverte à tous, la licence compétition n'est nécessaire que pour les personnes désirant participer aux compétitions du championnat fédéral.